A JAMAIS LES PREMIERS

SAS au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1 Passage Josset
40 – 42 rue Charonne
75011 PARIS
R.C.S PARIS B 794 419 424

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 30 JUIN 2026 STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2025

En l'an deux mille vingt six ,
Le 30 juin à 17 heures,
Les actionnaires de la société AJLP au capital de 10 000 Euros divisé en 500 actions chacune entièrement libérés se sont réunis sur la convocation qui leur a été faite par le président, au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire.

Madame Afifa REGLAT en sa qualité de Présidente préside l'Assemblée.

Les membres de l'assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

Les deux membres représentant tant eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée valable par le bureau ainsi constitué qui constate que les membres présents ou représentés possèdent 500 actions sur les 500 actions formant le capital social, totalisant 500 actions ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 voix. En conséquence, l'assemblée réunissant ainsi le quorum requis peut valablement délibérer.

La Présidente dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- les lettres de convocation
- les statuts de la société
- le rapport spécial du président
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe
- le rapport de gestion du Président sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

Puis elle rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport du Président sur la marche de la société durant l'exercice 2025

Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce
Approbation des Comptes
Affectation des résultats de l'exercice
Questions diverses

La Présidente fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions des statuts et déclare les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare se tenir à la disposition de l'Assemblée pour fournir à ceux des membres qui le désireraient, toutes explications et précisions nécessaires, ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utile de formuler.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour:

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président, approuve ledit rapport, sans aucune réserve, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 11 749 euro..

L'Assemblée Générale donne quitus total et sans réserve à la Présidente pour sa gestion, concernant l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuvant l'affectation de résultats proposée par la présidente décide d'affecter ce bénéfice de la façon suivante :

Compte « autres réserves » 11 749 Euro

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la société n'a pas procédé à la distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'assemblée approuve les conventions visées par les dispositions de l'article L227-10 du Code de commerce et mentionnées du Président.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

La rémunération de la présidente s'est élevée pour l'exercice 2025 à 40 207,89 Euros brut, auxquels se rajouteront les charges sociales y afférentes.

Madame Afifa REGLAT a perçu en outre, sur présentation des justificatifs, le remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix huit heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé après lecture par les membres du bureau.

Mme Afifa REGLAT
La présidente

Mr Bruno QUAZZA

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise : AJLP — 1 2

Adresse de l'entreprise : 40/42 RUE DE CHARONNE 75011 PARIS — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 7 9 4 4 1 9 4 2 4 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	145 187	AI	145 187	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	11 325	AQ	11 325	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	51 245	AS	49 069	2 177
	Autres immobilisations corporelles	AT	228 707	AU	210 317	18 391
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	14 594	BI	14 594	
	TOTAL (II)	BJ	451 059	BK	270 710	180 348
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	3 628	BU	3 628	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 236	BY	5 236	
	Autres créances (3)	BZ	10 635	CA	10 635	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	13 862	CG	13 862	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	33 362	CK	33 362	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	484 421	1A	270 710	213 710

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise : AJLP — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)		DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	50 063
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	11 749
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	72 812
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	
	Instrument financier à terme		D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	10 025
	Dettes fiscales et sociales		DY	27 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	103 187
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	140 899
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	213 710

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	140 899
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

SAGE Expertise cam. (tables) janvier 2026